

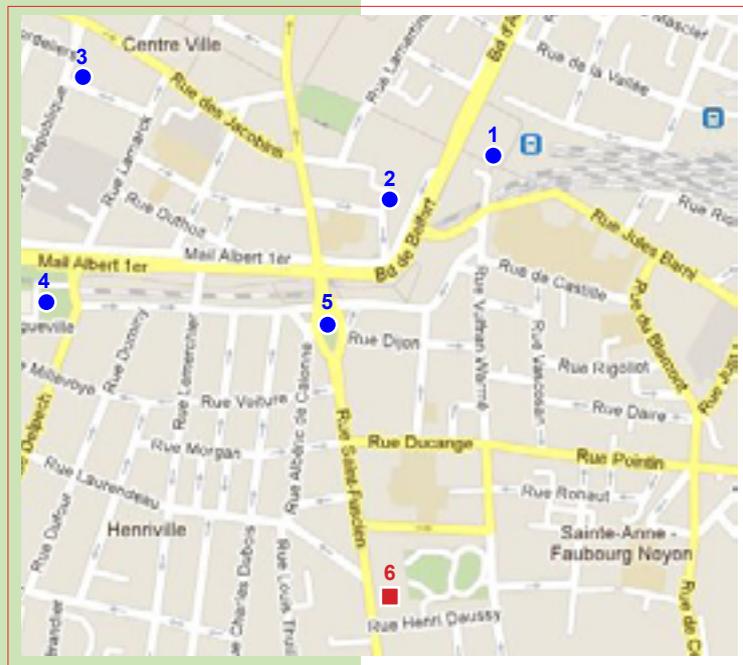


3 juillet 2012

Invitation

1ère rencontre Agenda21 en Picardie

AMIENS



« Agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable vers des territoires et des villes durables »

- 1 Gare
- 2 Tour Perret
- 3 Place Gambetta
- 4 Cirque
- 5 Place Joffre

- 6 DRAC
Salle Robida
5 rue Henri Daussy
80000 Amiens
15 mn à pied de la gare

Contacts :

Séverine VENIANT
DREAL Picardie - ☎ 03 22 82 92 27

Auréliette PETITJEAN
CVRH Arras - ☎ 03 21 21 34 62

Samuel DEMONT
CVRH Arras - ☎ 03 21 21 34 61

Numéro de Portable CVRH
(uniquement le 3 juillet) 06 76 27 58 78

Assistante de formation :
Carole FAGNIEZ - ☎ 03 21 21 34 73

Pilotage de l'action:

Séverine VENIANT - DREAL Picardie
Richard MARCELET - DREAL Lorraine
Auréliette PETITJEAN - CVRH Arras
Samuel DEMONT - CVRH Arras
Daniel PETIT - CNFPT Picardie
Christelle BOULANGER - SGAR

Centre de Valorisation
des Ressources Humaines d'Arras
100 avenue Winston Churchill - BP 10907
62022 ARRAS cedex
Tél. 03 21 21 34 56
Fax. 03 21 21 34 55
CIFP-arras@developpement-durable.gouv.fr



L'offre de formation du cvrh
est disponible sur notre site à cette adresse :
<http://intra.cvrh-arras.i2/la-formation-r296.html>

1ère rencontre Agenda 21 en Picardie

Introduction :

Les agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable sont des projets stratégiques de territoire partagés, portés politiquement, permettant la mise en œuvre du développement durable dans les territoires.

Contexte :

Le Commissariat général au développement durable du MEDDTL met en place un plan de formation/sensibilisation à l'attention des agents de l'État et des collectivités. Il vise à sensibiliser les collectivités et développer les compétences des agents concernés sur les démarches territoriales de développement durable de type Agenda 21.

Cette action se décline en Picardie par l'organisation d'une journée de sensibilisation à l'attention des collectivités (élus concernés, encadrement des services techniques, chargés de mission développement durable/Agenda 21) et des services locaux de l'État concernés.

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne à cette adresse: <http://enqueteur.cvrh-arras.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=24487&lang=fr>

Date limite d'inscription: **18 juin 2012**

Le nombre de place est limité à 80 personnes

Un buffet préparé par l'association « De la graine à l'assiette » vous sera offert

Objectifs :

Sensibiliser les acteurs locaux aux projets territoriaux de développement durable de type Agenda 21 :

- développer une culture commune et partagée sur les démarches territoriales de développement durable
- mobiliser les services en interministériel sur des projets territoriaux de développement durable
- établir des partenariats entre l'Etat et les collectivités.

Cible :

Collectivités (conseil régional, conseils généraux, EPCI, communes, parcs naturels) : élus concernés, encadrement des services techniques, chargés de mission Agenda 21/développement durable.

Tout agent de l'État concerné (services déconcentrés, directions régionales, tous ministères).



1ère rencontre Agenda 21 en Picardie

Animation: Richard MARCELET, formateur national Agenda 21

Enrique PORTOLA, adjoint au responsable de service Gestion de la connaissance et garant environnemental à la DREAL Picardie

9h00 : Accueil

9h15 : Ouverture du colloque

Sandrine FOURNIS, chef du bureau des territoires au CGDD
Philippe CARON, directeur de la DREAL Picardie

9h30 : Engager une démarche Agenda 21

Richard MARCELET
Séverine VENIANT, chargée de mission DD en DREAL Picardie
Témoignage : conseil général de la Somme, dont l'A21 a été reconnu lors du sixième appel à reconnaissance de 2011
Adeline COURTIAL, chargée de mission A21 au conseil général de la Somme

Échanges avec la salle

11h15 : L'élaboration d'un Agenda 21 : méthodologie

Témoignage : commune de Creil, dont l'A21 a été reconnu lors du sixième appel à reconnaissance de 2011
Mathilde BOUKHELIF, conseillère municipale de Creil, déléguée au DD et à l'A21
Claude THIEFINE, chargé de mission DD à la ville de CREIL

Présentation de la méthodologie agenda 21 :
Richard MARCELET

Échanges avec la salle

12h30 : Buffet sur place

14h00 : L'élaboration d'un Agenda 21 à l'échelle d'une communauté de communes rurale ?

Témoignage : Communauté de communes de Thiérache-Aumale (CCTA), dont l'A21 sera inscrit au septième appel à reconnaissance de 2012
Patrick DUMON, 1er vice-président de la CCTA, en charge de l'A21 et du PLU intercommunal, maire adjoint de la commune d'Etreux
Virginie PUCHE, chargée de mission A21/PLUi de la CCTA

Échanges avec la salle

14h45 : L'agenda 21 et après... : retour d'expérience

Témoignage : Communauté d'agglomération (CA) d'Amiens Métropole, dont l'agenda 21 a été reconnu lors du second appel à reconnaissance de 2007, dont le prolongement a été obtenu fin 2011 pour deux ans
Christine YIANNAKI, directrice de la mission DD à la CA d'Amiens Métropole

Échanges avec la salle

15h45 : Le Plan Climat Energie Territorial, volet énergie de l'agenda 21

Nabil KHIYER, chargé de mission énergie-climat en DREAL Picardie

Échanges avec la salle

16h15 : L'accompagnement des collectivités par l'Etat

Michèle BROSSE, responsable de l'unité planification aménagement durable en DDT de l'Aisne, référent A21
Séverine VENIANT

Échanges avec la salle

16h45 : Clôture de la rencontre

Programme

Sources photos : ©CRT Picardie/AS Flament, ©CRT Picardie/Claude Jacquot, ©CRT Picardie/Sam, villedemoirans.fr, ong-ngo.org, DREAL Picardie, ©MEDDTL/Laurent MIGNAUX



Sous réserve de l'accord des intervenants